

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2024 À 19 H À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL AU PÔLE CULTUREL DE CHAMBLY

---

#### **SONT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Alexandra LABBÉ, mairesse  
M. Carl TALBOT, conseiller du district n° 1  
M<sup>me</sup> Colette DUBOIS, conseillère du district n° 3  
M<sup>me</sup> Annie LEGENDRE, conseillère du district n° 4  
M. Serge SAVOIE, conseiller du district n° 5  
M. Luc RICARD, conseiller du district n° 6  
M. Justin CAREY, conseiller du district n° 7  
M. Jean-François MOLNAR, conseiller du district n° 8

Formant le quorum du conseil sous la présidence de madame la mairesse.

#### **SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Jean-François AUCLAIR, directeur général  
M<sup>e</sup> Nancy POIRIER, greffière

#### **SONT ABSENTS :**

M. Jean-Philippe THIBAULT, conseiller du district no 2

---

RÉSOLUTION 2024-12-483	1.1	Adoption de l'ordre du jour
------------------------	-----	-----------------------------

---

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Legendre

APPUYÉ par Mme Colette Dubois

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

---

RÉSOLUTION 2024-12-484	2.1	Adoption des prévisions budgétaires de 2025 de la Ville de Chambly
------------------------	-----	--

---

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-François Molnar

APPUYÉ par M. Justin Carey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2025 des Activités de fonctionnement, prévoyant des revenus de 64 485 000 \$ et des dépenses équivalentes, tels que décrits ci-après :

<b>Revenus de fonctionnement</b>	<b>\$</b>
Taxes foncières générales	37 568 480 \$
Tarification pour services municipaux	8 426 426 \$
En lieu de taxes	915 020 \$
Services rendus aux organismes municipaux	2 653 481 \$
Loisirs et culture	1 756 342 \$
Droits de mutations immobilières	6 300 000 \$
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	2 504 108 \$
Transferts gouvernementaux	4 361 143 \$
	<b>64 485 000 \$</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>\$</b>
Administration générale	11 270 762 \$
Sécurité publique	12 752 565 \$
Transport	9 535 036 \$
Hygiène du milieu	8 105 116 \$
Santé et bien-être	376 268 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 225 254 \$
Loisirs et culture	12 974 909 \$
Frais de financement	2 765 090 \$
Remboursement de la dette à long terme	2 924 842 \$
Remboursement au fonds de roulement	1 547 123 \$
Transfert aux activités d'investissement	1 793 685 \$
Réserves financières et fonds réservés	(435 650 \$)
Affectation d'excédent non affecté	(1 350 000 \$)
	<b>64 485 000 \$</b>

Les taux de taxes et les tarifs pour services municipaux correspondent à ceux décrétés par le règlement à cet effet.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2024-12-485                      2.2                      Adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, amendé

---

ATTENDU QUE le 2 juillet 2024, le conseil a adopté le programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;

ATTENDU QUE le 15 novembre 2024, il y a eu la présentation des projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, amendé;

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Ricard

APPUYÉ par Mme Colette Dubois

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, amendé, tel que ci-après :

<b>Investissements</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Chemins, rues et trottoirs	2 300 000 \$	3 800 000 \$	0 \$
Parcs et terrains de jeux	7 950 000 \$	800 000 \$	17 700 000 \$
Eau potable, conduites d'égout et usine d'épuration	12 550 000 \$	22 700 000 \$	19 150 000 \$
Bâtiments administratifs et communautaires	3 700 000 \$	5 000 000 \$	2 200 000 \$
Véhicules	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 900 000 \$
Machinerie, outillage et équipement	900 000 \$	0 \$	0 \$
Ameublement et équipement de bureau	1 675 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
	<b>30 075 000 \$</b>	<b>33 500 000 \$</b>	<b>42 150 000 \$</b>

<b>Sources de financement</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Emprunt à long terme - À la charge de l'ensemble	8 897 000 \$	8 000 000 \$	9 950 000 \$
Emprunt à long terme - À la charge du gouvernement	10 225 000 \$	16 200 000 \$	22 000 000 \$
Emprunt à long terme - À la charge d'un secteur	800 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Fonds de roulement et fonds d'immobilisations	2 975 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	1 750 000 \$	800 000 \$	1 700 000 \$
Fonds réservés pour projets spécifiques et excédent non affecté	5 428 000 \$	3 500 000 \$	3 500 000 \$
	<b>30 075 000 \$</b>	<b>33 500 000 \$</b>	<b>42 150 000 \$</b>

ADOPTÉE.

**PÉRIODE DE QUESTIONS 19 h 01 à 19 h 01**

**RÉSOLUTION 2024-12-486      3.1      Levée de la séance extraordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par M. Justin Carey

APPUYÉ par Mme Annie Legendre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 03.

ADOPTÉE.

**La mairesse,**

**La greffière,**

**ALEXANDRA LABBÉ**

**M<sup>e</sup> NANCY POIRIER**